

# 5<sup>c</sup> Journal du Lot 5<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

# LA GUERRE

## LA SITUATION

**La bataille de Verdun et les bouffonnes inventions de la presse teutonne. Echec définitif, dit le général de Lacroix. — Le service obligatoire en Angleterre. — La réponse de Berlin à Washington. — Un seul morceau de sucre ou 6 mois de prison !..**

La presse allemande s'efforce de rassurer l'opinion au sujet de la bataille de Verdun. Et c'est, ma foi, un joli spectacle.

Verdun est comme un gros clou dans un mur, dit la Gazette de Francfort. On ne peut pas l'arracher rapidement et d'un seul coup ; mais on l'ébranle en le frappant de droite et de gauche. D'abord le clou paraît être soudé au mur, puis il commence à prendre un peu de jeu ; alors le plâtre s'effrite et finalement le clou cède.

C'est une façon de promettre le succès, à une échéance plus ou moins lointaine. Mais le colonel Gaedke du *Worwerts* possède une confiance moins robuste :

« Le général Pétain continue, avec la plus grande énergie, dit-il, à riposter à chaque coup des Allemands, non pas seulement par un, mais par plusieurs coups. Il est indéniable que le commandement suprême français a pu, jusqu'à présent, mettre à sa disposition les masses nécessaires à cet effet. »

On ne peut pas infliger un démenti plus cruel à la Gazette de Cologne. Le colonel Gaedke ne croit nullement, c'est clair, que le « gros clou » de Verdun soit sur le point d'être arraché.

Pour la *Deutsche Tageszeitung* il n'a jamais été question d'attaquer la forteresse de Verdun, pour la bonne raison que les forteresses sont « sans importance ».

Wolff avait une opinion différente lorsque dans ses premiers communiqués il annonçait la prise du « fort cuirassé de Douaumont, pierre angulaire de la défense permanente de la forteresse de Verdun ». Ces premiers communiqués ne laissent aucun doute sur l'intention du Kronprinz.

Et les inventions vont leur train : la plupart des gazettes teutonnes s'évertuent à démontrer que la lutte au nord de Verdun a épuisé nos réserves. L'épuisement est tel que la *Vossische Zeitung* affirme que nous avons dû rappeler des troupes de Salonique !.. Le *Strassburger Post* a trouvé mieux encore : Nous n'avons plus de munitions et le général Pétain a perdu la confiance du pays !..

Voilà une trouvaille qui ne fait pas honneur à l'esprit inventif des lourdauds d'Outre-Rhin.

La vérité est que l'offensive allemande a été « gigantesque », — le mot est de la *Vossische Zeitung* — et que le Kronprinz a encaissé une tape formidable, alors qu'il pensait nous écraser, prendre Verdun et s'ouvrir la route de Paris.

Les bouffonnes inventions de la presse de Guillaume ne parviendront pas à transformer un échec définitif en une magnifique victoire !

Le général de Lacroix étudie la situation dans un « coup d'œil d'ensemble » (*Temps* du 5 mai). L'éminent critique déclare que « notre attitude de défensive active, devant Verdun, causa à l'ennemi de grosses pertes, disproportionnées avec celles qu'il nous infligea. Elle nous permit, en somme, de réaliser une économie

formidable apport qui secoue en ce moment l'Allemagne et prête à la politique impériale cet air de boussolle affolée.

La réponse de Berlin est enfin parvenue à Washington.

Guillaume cède... sans céder ! Les navires marchands ne seront pas torpillés sans avertissement préalable... mais à la condition que l'Amérique agira sur l'Angleterre pour desserrer le blocus. La rupture sera-elle évitée, comme on semble l'affirmer dans l'entourage du Kaiser ?..

On doit attendre patiemment la décision de M. Wilson qui a fait preuve, dans sa dernière Note, d'une fermeté à laquelle il ne nous avait pas accoutumés.

Sans le moindre doute Guillaume cherche à amorcer une discussion nouvelle en mêlant à la question de la guerre sous-marine la question du blocus.

Le Président ne permettra certainement pas une pareille diversion.

Le blocus gêne l'Allemagne, mais nos ennemis ont une certaine audace de protester contre une pareille mesure, quand ils ont sur la conscience le siège de Paris qui en 1870-71 entraîna, par la famine, la capitulation des Français !..

Nous avons longuement parlé, ces jours derniers, de l'épuisement économique de nos ennemis et nous avons donné des preuves qui ne laissent aucun doute sur la situation critique des Austro-Boches sous ce rapport.

Nous trouvons dans la *Tribune de Genève*, le savoureux entrefilet que voici :

Depuis le 1<sup>er</sup> mai on a introduit à Berlin les bons de sucre. Chaque habitant reçoit une demi-livre de sucre pour huit jours. La distribution aux hôpitaux, cliniques, pharmacies, instituts de bienfaisance, confiseries, pâtisseries, cafés-restaurants, les hôtels, pensions, cafés, etc., n'est permise de donner qu'un seul morceau de sucre par tasse de café, de thé ou de cacao. Les contrevenants sont passibles de prison jusqu'à six mois et d'amende jusqu'à 5000 marks. Suivant les cas la fermeture de l'établissement peut s'en suivre.

Il est recommandé sous les peines les plus sévères de ménager extrêmement les provisions existantes. En outre des prix maxima ont été fixés pour le commerce au détail. Ces mesures ont été prises également dans le reste de l'empire allemand. On prévoit comme imminent le libre commerce de la saccharine, qui faisait, avant la guerre, l'objet d'un commerce de contrebande contre lequel la police frontalière luttait en vain.

Un SEUL morceau de sucre par tasse de café, sinon SIX mois de prison et 6.250 francs d'amende pour le délitant.

On ne prétendra pas que ce soit là un indice d'abondance chez les Barbares !..

A. C.

### Sur le front belge

L'artillerie allemande ayant ouvert, dès l'aube, un feu violent sur nos positions au nord de Steenstraete et de Dixmude, il en est résulté une lutte très vive de « minenwerfer » et de pièces de tous calibres. Nous avons, au cours du bombardement des lignes allemandes, fortement endommagées les organisations défensives de l'ennemi, qui ont été bouleversées en plusieurs points.

### 3 Zeppelins détruits en 3 jours

Un zeppelin a été détruit par une escadrille de croiseurs légers anglais au large de la côte du Schleswig.

Un zeppelin a opéré un raid sur Salonique, de bonne heure, vendredi matin.

Il a été détruit par le feu de l'artillerie.

Un seul homme de l'équipage sur 30 a échappé à la mort.

D'autre part, le zeppelin L-20 désembaré, touchant la falaise en abondant en Norvège, il se coupa en deux et une des nacelles fut arrachée. 7 hommes en tombèrent. Le L-20 avait quitté l'Allemagne mardi à midi et avait scruté la côte anglaise pendant la nuit de mardi.

### Boches mutinés

Suivant des nouvelles parvenant de Berlin, le 6<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> régiments de

Posnanie se sont mutinés devant Verdun, et précisément dans le secteur de Vaux. Ils refusèrent de sortir de leurs tranchées pour marcher à l'attaque, et il fallut employer les mitrailleuses pour les obliger à marcher. Le feu dans le dos.

### Verrons-nous les soldats japonais après les soldats russes

D'après une dépêche du « *Corrière della Sera* », le Parlement japonais a discuté l'autre jour la possibilité de l'envoi de troupes nippones en Europe. Le député Jamagou a demandé au comte Okuma s'il n'avait pas l'intention de consentir à une participation limitée. Le représentant du gouvernement a répliqué qu'il ne pouvait pas répondre. M. Jamagou a alors demandé dans quel but le régiment de la garde de Tokio avait été transféré à Nagasaki. Ce déplacement n'était-il pas en rapport avec les bruits de départ pour l'Europe ? Le ministre est demeuré silencieux.

### EN IRLANDE

On estime que, sur 15.000 rebelles qui se sont mobilisés à Dublin, le 24 avril, 3.000 environ sont maintenant prisonniers. Beaucoup de « sinn-feiners » ont quitté le mouvement après les premiers jours, ont caché leurs armes et brûlé leurs uniformes. Ils se promènent aujourd'hui dans les rues comme tout le monde.

Les Sociétés charitables et les couvents reçoivent de la municipalité des vivres qui sont ensuite distribués aux habitants.

### L'ITALIE EN GUERRE

Sur tout le front on signale des actions d'artillerie. L'artillerie a intensifié ses tirs dans la zone entre Toblach et Innichen (Haute Drava).

Un avion ennemi a lancé quatre bombes sur Limone (Lac de Garde) sans faire de victimes et sans causer aucun dommage. Les tentatives de raids sur le territoire italien par des avions ennemis ont été repoussées par le feu de l'artillerie et par la prompte intervention des escadrilles de chasse.

### Des Bulgares à Trébizonde

On rapporte que dans les combats devant Trébizonde, « une importante troupe bulgare engagea la lutte contre les cosaques. Les Bulgares, se voyant vaincus et cernés, jetèrent les armes, ôrèrent de leur cou le crucifix qu'ils portaient, et le tendant aux Russes implorèrent grâce. Mais les cosaques, furieux, leur crièrent : « Judas ! Judas ! » et massacrèrent sans merci tous les Bulgares, sauf deux officiers qui furent faits prisonniers. »

### Les Autrichiens bombardent l'hôpital de Brindisi

Cinq avions ennemis ont jeté des bombes sur Brindisi. Les dommages matériels sont insignifiants. Le bâtiment le plus frappé est l'hôpital, où des bombes ennemies ont tué cinq malades et en ont blessé cinq.

Sur d'autres points, les dommages aux personnes se bornent à quelques blessés.

### Le passage des troupes serbes

Les ministres des puissances alliées n'ont fait aucune nouvelle démarche à propos du transport des troupes serbes. Dans les cercles ministériels, on commence à croire que les Alliés n'insisteront pas dans leur demande, se bornant à transporter les troupes serbes par mer à travers le détroit de Corinthe. Les journaux confirment que 25.000 Serbes sont déjà arrivés Salonique par la voie de mer.

### La Grèce fermée aux Bulgares

Les troupes françaises ont occupé Florina

Florina est située en territoire grec, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Monastir, près de la ligne de

chemin de fer de Monastir à Salonique et de environ 145 kilomètres à l'ouest de cette dernière ville, c'est-à-dire à une centaine de kilomètres de nos premières lignes. Il y a donc lieu de supposer que le transport des troupes alliées, qui auraient occupé Florina, a été fait par chemin de fer.

Florina doit toute son importance au traité serbo-grec de 1913, qui l'a placée en territoire hellénique, tandis que Monastir était placée en territoire serbe. Florina est ainsi devenue la gare-frontière grecque, sur le chemin de fer Salonique-Monastir, et depuis que les Bulgares sont installés à Monastir et les alliés à Salonique, elle a joué un rôle capital. C'est par elle que passaient hors du contrôle franco-anglais toutes les communications entre le territoire hellénique et les régions occupées par l'ennemi.

### Pour peser sur la Roumanie

On mande de Bucarest au *Morning Post* :

La plus grande partie de la flotte autrichienne du Danube a été envoyée à Roustchouk où se trouvent maintenant trois monitors munis de gros canons et plusieurs vedettes.

Roustchouk est le plus grand port bulgare du Danube, en face, sur l'autre rive, du fort roumain Giurgiu.

### Le Brésil contre l'Allemagne

Le gouvernement du Brésil a notifié à la légation d'Allemagne qu'il avait ordonné une enquête urgente sur le coulage du « Rio-Branco », afin de pouvoir agir avec certitude pour la défense de ses droits de neutre.

Les télégrammes officiels annonçant le torpillage du « Rio-Branco », émeuvent au plus haut point l'opinion publique.

Les journaux sont unanimes à réclamer l'intervention énergique du gouvernement.

### Les Allemands du Cameroun se réfugient en Espagne

Les Allemands du Cameroun ont débarqué le 4 mai à Cadix, au nombre de 800.

L'assistance était peu nombreuse. Il n'y a eu ni incident, ni manifestation.

## CHRONIQUE LOCALE

### Œuvres départementales d'assistance

#### Aux Victimes de la Guerre

SOUSCRIPTIONS		99
Commune de Saint-Perdoux (Suite)		
Piechal Denis	5 fr.	
Roques Antoine	5	
Tournié Eugène, Curé	5	
Delort Arsène	10	
Commune de St-Pierre-Toirac		
Larnaudie Théophile, Docteur	20	
Combes Basile	3	
Gullard Auguste, Instituteur en retr.	3	
Soutarie Denis, Instituteur honotr.	3	
Rustand Camille, Instituteur Publ.	5	
Laurent Augustin-F., Facteur auxil.	3	
Guibert Edouard	3	
Tanran Sébastien	5	
Arnaud Marie, Rec. des P. T. T.	3	
Brau Jules	3	
Combes Jules	10	
Mamayoux Abel	3	
Navey Jean, Forgeron	3	
Bés Emile	3	
Boutaric Elodie	3	
Fizet Louis	4	
Gauthier Louis	5	
Marcouly Banié	3	
Prado Félix, Adjoint au Maire	3	
Soubry Jean-Pélie	4	
Ville Letitia	3	
Commune de Saint-Projet		
Constant Méline, Rec. Buraliste	3	
Vayssières Elise	3	
Bouyé André, Instituteur	3	
Deluche, Instituteur	3	
Commune de Saint-Sauveur-la-Vallée		
Lacombrade Gabriel, Instituteur	3	
Marcou Jean, Forgeron	3	
Périer Pierre, Cantonnier	3	
Commune de Saint-Simon		
Capelle Eugène	3	
Caussanel Jeanne	3	
Caussanel Auguste	3	
Védroux Angèle, Ménagère	3	
Pechmalbec Gilbert	3	
Galaret Léonie, Ménagère	3	
Depeyrot Adrienne, née Fraud	5	
Vidal Marie, née Bouzou, Fermière	3	
Bénac Albanie, ép. Vidal	3	
Boudet Louis, Conseiller Municipal	3	
Born Jean, Gendarme	3	
Boudet Antoine	3	
Defleur Julien, Cons. Municipal	3	

Dellac Julie	3
Dellac Armandine	3
Delpy François, Instituteur	3
Donadieu Jean-Philistin, Md. de vins	3
Donadieu Almade, Robeuse	5
Donadieu Fabien, Cons. Municipal	3
Fabre Joseph, Retraité	3
Hug Constance	3
Hug Antoine	3
Latapie Pierre, Maire	3
Lavaysière J.-P.	3
Salagnié Marie-Rose, Instituteur	3
Soulié Albert, Cons. Municipal	20
Temple Antoine	3
Teysière Louis, Adjoint au Maire	3
Turenie Fabien	3
Thinières Emile	5
Thinières Blaise, Cons. Municipal	3
Vayssié Jean, Charpentier	3
Bennet Adrien	3
Bladon Mélanie	3
Boudet Marie, ép. Boudet	5
Boudet Noélie	3
Bouzou Joseph, Cantonnier en retr.	3
Delsahut Honorine	3
Moumié Maria	3
Delluc Arsène, Curé	8

#### Commune de Saint-Soy

Barbe Ignace	3
Bruyères Jean, Fact. R. des P. T. T.	5
Castanet Ferdinand	3
Chambon Guillaume	3
Dellac Guillaume	3
Gabet Raymond	3
Jarzac Léon	3
Longague Baptiste	3
Michaud Jean	3
Padirac (Cte de)	20
Pasquie Germain	3
Pechméje (Vre)	3
Pechméje Auguste	3
Pechméje Jean-Baptiste	3
Rougé Jean-Théodore	3
Treilles Adrien, Fact. des P. T. T.	3
Valet L. S.-Ingén. des P.-et-Ch. retr.	10
Vernet Antoine	3
Bergougnoux Pierre	3
Chassaing François	3
Chavel Jean	3
Dumas Philippe	3
Estève Baptiste	3
Vergues Firmin	3
Vialleille Cyprien	3
Pasquie Baptiste	3
Lestrade Sylvain	3
Lascoux Joseph	5
Céroux Jean, Jardinier	3
Espitalié Elise, Vve Soubié	6
Lachèze François	3
Lagarigue Firmin	3
Lascoux Joseph	3
Longague Isidore	5
Metran Germain	3
Maurly Edouard, Curé	5
Prat Antoine	3
Boudet Irma-Hortense, Inst. privée	3
Labroue Pierre, Menuisier	3
Lascoux Joseph	5
Laville Urbain	3
Lestrade François	5
Clavel Alexandre	3
Chambon Bernard	3
Delmas Hippolyte	3
Courat Armand	3
Goursat Etienne	3
Grandou, Cultivateur	5
Grenaille Baptiste	10
Sangolli Jean	3
Clédal Antoine	3
Casty Pierre	6
Castagné Joseph	3
Ladet, Vve Fayette	20

### LA LUTTE ÉCONOMIQUE

Se débarrasser des encombrants voyageurs et représentants des maisons boches ; boycotter les produits qu'ils mettaient en vente dans les pays alliés, tel est le but auquel tendent tous ceux qui, à cette heure, préparent la lutte économique de demain.

On ne prendra pas assez de précautions pour empêcher le retour de ces cauteleux voyageurs toujours prêts à faire les meilleures concessions pour gagner un client de plus à leurs maisons.

Ils savent arriver au bon moment chez le commerçant pressé d'avoir de la marchandise ou gêné pour payer. Ce n'est pas sans de sûrs renseignements qu'ils se mettent en route et vont visiter la clientèle.

Les mesures que vient de prendre la Suisse contre une bande de gros marchands boches qui accumulaient des stocks considérables de marchandises prouvent que les Boches préparent de leur côté leur lutte économique.

Nous avons parlé tout récemment de la nouvelle association boche « le Travail allemand » ; qui peut être que ces mercantis établis en Suisse n'ont aucune relation avec cette association créée par le ministère du commerce allemand ?

Dans tous les cas, être méfiant, même à l'excès, est un devoir pour empêcher une nouvelle invasion de cette vermine dans nos pays, et l'Association des Petits Fabricants et des Inventeurs Français est, d'ores et déjà, bien résolue à se défendre contre cette invasion.

A cet effet un des membres de cette Association, M. Robert, a émis une idée qui mériterait bien d'être prise en considération.

Le Gouvernement, dit-il, en subs-

tance, devrait créer des cartes de nationalité dont chaque voyageur serait muni, avec nom, prénoms du titulaire et nom et nationalité des maisons représentées.

Cette carte devrait porter la photographie du voyageur et la griffe indiquant le lieu de sa délivrance; elle serait soumise au contrôle de l'autorité et présentée aux maisons sollicitées.

On devrait également créer une carte d'identité internationale « avec renseignements sur le voyageur d'un pays allié et ami de la France ou neutre. » Cette pièce serait également soumise au contrôle des agents du pays où le voyageur circulerait.

Beaucoup de formalités, dira-t-on, beaucoup de complications pour les voyageurs pressés de faire vite.

Et cependant si l'on tient à boycotter efficacement les voyageurs boches et leurs produits, si l'on veut assurer le succès du commerce des Alliés, il est nécessaire de ne pas recommencer à accepter sans garantie la visite de ces voyageurs boches qui se gardent bien d'avouer leur nationalité.

L'idée du commerçant français précité paraît tout simplement excellente, il n'en coûterait rien de l'appliquer, et elle ne peut donner que de bons résultats.

### Propos d'un Cadurcien

Pour des raisons majeures, connues de lui seul, mon fils me demande une trêve dans notre correspondance.

J'en profite pour aborder, en ce jour de diversion, le genre tragi-comique, à la gloire d'un vieux Pandore pavé de bonnes intentions et convaincu, à juste titre, que, plus que jamais, la discipline fait la principale force des Armées.

La scène se passe dans un vague petit trou lointain muni d'une gare moyenne.

A cette gare, Pandore officie avec un zèle égal à son intelligence de la consigne. C'est l'esprit qui vivifie et la lettre qui tue. Dieu merci, Pandore n'est pas près de mourir!

Le gendarme veille à la porte de la gare par où passent les permissionnaires du front. Il veille comme veillent la garde aux barrières du Louvre, et il défend les issues, toutes les issues, en gendarme sans pitié. La Consigne, la Loi, et le gendarme, c'est tout un. Il ne fait ni l'une ni l'autre. Mais il interprète l'une et l'autre. Il fait plus et mieux encore. Il les applique. Il est le Juge unique et souverain. Il forme, à lui tout seul, tout un Conseil de guerre sui generis.

Les soucis professionnels d'une honorable carrière écoulée dans la rédaction des procès-verbaux ont blanchi ses cheveux et ridé son visage, jadis avenant. Ses manches s'argentent d'un ou de deux galons — je ne sais plus au juste — qui consacrent ses longs et loyaux services de trente ou quarante ans de paix.

Signe particulier: il ne dort jamais, même d'un œil. C'est la consigne!

Son rôle? Je vous l'ai dit. Il inspecte les permissionnaires et leurs feuilles de route. Et il s'y connaît. Devant lui, les carottiers peuvent laisser toute espérance. Il lit sur leur figure. Il lit dans leur cœur. Il lit sous leur capote. Il lit dans leurs souliers. Il lit... Ou ne lirait-il pas! Il flairé aussi, et, dans un vieux gendarme semé à flâner, le gibier est bien malade. A tant dire qu'il est perdu.

Ainsi, tenez, ce brave et digne serviteur de la Patrie a remarqué que certains poilus sortaient par la porte à côté. Le vieux regard ne s'y est pas trompé. Et il s'est dit que, pour sûr, ces militaires n'étaient pas dans le droit chemin. Et il les y a remis! Et il les y remet... que Joffre, Castelnau, Pétain, ni Poch, ne prennent pas avec eux cet air de commandement et ce ton d'autorité! Même qu'il fait son rapport fidèle et adéquat pour que le capitaine ou le commandant *Qui De Droit leur rogne un jour de permission, comme il est convenu.* Ou trions-nous, Dieu des Armées, si ceux de l'Yser, de la Marne, de Verdun, ne passaient pas par la porte réglementaire, et si on ne leur parlait pas d'attaque?

Et où irions-nous si les parents, venus exprès de loin, avaient licence de s'approcher du train qui emporte au front leurs fils, leur unique survivant de la bataille? S'il leur était permis de l'embrasser pour la dernière fois peut-être?

« Je vous signale que vous ne passerez pas! C'est compris! » — Mais nous ne sommes pas des curieux, des étrangers! Nous avons fait trente kilomètres pour le voir. Il devait venir en permission. Un ordre immédiat de partir l'en a empêché. Laissez-nous lui dire adieu! — « Non, que je vous dis, on ne passe pas! » Hélas! une intervention charitable fait lever l'implacable veto. Et, c'est curieux, le train s'arrête à l'heure, quand même! Et le petit soldat s'en va, plus heureux, plus enthousiaste, laissant papa et maman moins tristes.

Brigadier, cette fois, vous n'avez pas raison!

En tout, voyez-vous, il y a une juste mesure, un art de concilier à propos les exigences du service avec les tolérances, inoffensives pour l'ordre général et bienfaisantes en certains cas.

Il faut, autant que possible, avoir toujours sur soi ce que je ne sais quoi qui permet d'être un gendarme excellent en même temps qu'un homme avisé.

Si ces réflexions, franchissant l'espace, parviennent à leur adresse lointaine, j'ai idée que mon gendarme ne s'embusquera plus à sa porte orthodoxe sans avoir fait provision, chez le bon marchand, d'une ample réserve de je ne sais quoi!

### Légion d'honneur

L'Officiel publie 3 nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur que nous avons annoncées hier.

« Cazaux (Jean-Baptiste), capitaine au 131<sup>e</sup> territorial à fait preuve au cours de la campagne de réelles qualités militaires. »

Texier (Pierre-Marie), capitaine au 131<sup>e</sup> territorial, compagnie de mitrailleurs, (ancienneté).

D'Aine Toussaint de la Richerie (Paul-Antoine), capitaine de réserve au 207<sup>e</sup> d'infanterie (ancienneté).

Nos félicitations.

### Croix de guerre

La croix de guerre a été décernée à nos compatriotes Jules Mazet, de St-Médard-Nicourby et François Capel, de Soussy-rac.

Félicitations.

### Projet ajourné

Après avoir tâté le terrain et, sans doute aussi, après de fastidieux calculs peu encourageants, les « amis » du *Journal du Lot* qui voudraient le « CREVER » ont remis à plus tard l'exécution de leur charmant projet!

C'est là un renseignement que nous garantissons.

Insister serait cruel et peu charitable.

Signalons, sans plus, cet échec pitoyable... et momentané!

### DU FRONT

Les Boches tirent la langue — à l'intérieur — se serrent le ventre, ronchonnent, mais acceptent la situation. Ils savent en effet que ces privations, ces économies vont à la tranchée, à leurs maris, à leurs fils, à leurs fiancés.

Oh! le « Schatz » allemand, quelle puissance il a sur le cœur de sa « Braut ».

Vouslez-vous un détail, extrait d'une lettre lue à l'instant: « Mon cher frère, la situation devient tous les jours plus épouvantable. On n'a même plus le droit de mener ses cochons. Le cochon de lait coûte 125 francs (100 marks); une vache vaut 1.000 francs (800 marks) ou va, par là, le saisir le bétail — une bête par 5, 2 par 10, 10 par 100. On nous impose la carte de viande « die Fleischmarke ».

Voilà la situation économique de là-bas et on attend les récoltes prochaines avec impatience. Donc patience! nous aussi. La corde boche se tend de plus en plus, elle finira par craquer. Que le courant de l'intérieur au front soit un courant électrisant, réconfortant.

Que les lettres aient, soutiennent nos poilus, de retour à ces tranchées dont eux les premiers, ils avaient retourné la terre jaunâtre et inculte, il y a bientôt deux ans.

Je revois, sans défaillance cette solitude, ce « bled » peuplé de baraquements où viendront au repos nos Quercycois qui rentreront un jour couronnés de lauriers si chèrement conquis.

### Un Interprète.

**Citation à l'ordre du jour**  
Notre compatriote Lafon (Emile), sous-lieutenant du ...<sup>e</sup> d'infanterie vient d'être cité à l'ordre du jour.

La citation est conçue en ces termes: « Lafon, sous-lieutenant blessé, déjà muni d'une fiche d'évacuation, a tenu à rester du 1<sup>er</sup> au 10 mars 1916 à un poste particulièrement périlleux, exerçant un commandement extrêmement difficile, sous un bombardement continu, d'une violence inouïe. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote qui a été décoré de la croix de guerre.

### Gendarmerie

M. Andriano, gendarme auxiliaire, est nommé à Limogne.

### P. T. T.

M. André Poujade, mutilé, décoré de la médaille militaire, est nommé facteur auxiliaire à Gignoulac.

### EN SUISSE

Parmi les prisonniers alliés malades ou blessés qui viennent de quitter l'Allemagne pour être internés en Suisse, figure notre compatriote originaire du canton de Montcuq, le général de brigade Antoine de Villaret, frère aîné du général Etienne de Villaret.

Il fut fait prisonnier à Tournai, le 28 août 1914, après s'être héroïquement défendu pendant une journée entière contre un ennemi trente fois supérieur en nombre. Il était interné à Torgau.

### La surveillance du sucre

On finira par aboutir: ce sera long, mais on arrivera.

En vue d'enrayer la hausse du sucre, le gouvernement vient de décider la constitution d'une Commission à Paris chargée d'évaluer les stocks de sucre disponibles pour la consommation générale et de contrôler les prix de cette denrée.

### Le sulfate de cuivre

Nous avons publié dans un de nos derniers numéros le vœu voté par le Conseil Général du Lot relatif à la hausse du sulfate de cuivre.

Une note officielle annonce que le ministre de l'Agriculture vient d'obtenir de l'Angleterre une autorisation d'exportation pour une quantité très importante de sulfate de cuivre.

Les agriculteurs du Lot profiteront certainement de cette excellente mesure.

### Taisez-vous!

Le tribunal correctionnel de Cahors a rendu son jugement dans l'affaire de propos alarmistes tenus à Prayssac par le sieur Guillet, photographe ambulancier à Agen.

Le tribunal a condamné Guillet à 2 mois de prison.

### AVIS

Les personnes sans emploi, hommes ou femmes, réfugiés ou non, qui désirent travailler dans des usines pour le compte de la Défense Nationale, peuvent se faire inscrire à la Préfecture du Lot (1<sup>re</sup> division, service des réfugiés), ou adresser une demande d'inscription.

Elles devront indiquer très exactement leurs nom, prénoms, âge, profession; le nombre et l'âge des membres de leur famille qu'elles désirent emmener avec elles.

### Société d'Agriculture du Lot

Séance du 1<sup>er</sup> mai 1916  
PRÉSIDENCE DE M. DELBREIL  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Étaient présents: MM. Delbril; Douaire, directeur des services agricoles; Faurie, conseiller général de Luchez; Puech; Brunet, (Caillac); Vincens; Combes; Andurand; Faurie; Conduché; Brunet, professeur au Lycée Gambetta; Theil; Rigal; Régnaud; Lacassagne.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu et adopté sans observations.

MM. Lacassagne, receveur de l'Enregistrement, propriétaire à Montcuq; Martin

Marcel, agent d'affaires, à St-Laurent, sont admis à faire partie de la Société.

M. le Président donne connaissance du résultat des démarches de nos représentants, au sujet de l'augmentation du nombre des prisonniers de guerre dans le Lot.

M. le Ministre de l'Agriculture a immédiatement accordé un supplément de contingent de soixante-dix hommes.

Ce nombre sera augmenté si le besoin s'en fait sentir, dès que le ministre de la guerre aura mis de nouveaux contingents à la disposition du ministre de l'Agriculture.

M. Douaire donne des renseignements sur l'organisation des équipes, les indemnités journalières à verser par l'employeur et la nourriture à donner suivant les indications de l'autorité militaire.

Il engage les intéressés à s'entendre sans retard et à s'organiser dans les communes pour profiter dans la plus large mesure de cette main-d'œuvre qui a déjà donné l'an dernier des résultats intéressants.

M. le Président donne lecture: 1<sup>o</sup> d'une lettre de M. le Préfet du Lot invitant la Société d'Agriculture à désigner quatre membres pour faire partie de la Commission de taxation des denrées.

MM. Vincens, ancien entreposeur des tabacs, propriétaire à Cahors; Martin G. avocat, président de la caisse régionale du Crédit agricole, propriétaire à Cahors; Belvéz, juge au tribunal civil de Cahors, propriétaire à Larnagol; de Fontenilles, Président du Syndicat agricole de Cahors, propriétaire à Soucirac, sont désignés.

M. Brunet parlant de la taxation des produits agricoles, estime qu'il y a lieu de demander aux commissions locales la taxation de tous les produits.

D'une lettre de l'Académie d'Agriculture de France, concernant une étude sur les baux de fermage.

Après échange d'observations, sur la demande de M. le Président, M. Lacassagne, ancien receveur de l'enregistrement, veut bien se charger de préparer la réponse à cette lettre.

D'une lettre de M. le Préfet du Lot concernant le vœu émis à diverses reprises par la Société, tendant à ce que la circonscription du Herd-Book de la race Salers, soit étendue au département du Lot et, invitant M. le Président à se présenter le 2 mai devant la Commission du Conseil Général pour soutenir cette question.

M. le Président fait ressortir de nouveaux avantages que notre département doit recueillir de la production.

L'Assemblée renouvelle le vœu que cette importante question soit résolue au plus tôt.

M. le Président donne ensuite connaissance d'un questionnaire adressé par le Ministère de l'Instruction publique pour le Comité des travaux historiques et scientifiques, relatif au prix du pain, du lait, des œufs etc., pour la période de 1914 à fin 1915 dans un certain nombre de communes du département.

M. le Président entretient la Société de la question de la culture de la betterave sucrière dont les journaux ont parlé à plusieurs reprises.

Il fait ressortir l'importance de cette question et la source de revenus que procurerait cette culture.

M. Douaire ne croit pas à l'avenir de la culture de la betterave dans le Lot, car les sécheresses de juillet et août diminueront souvent la production; ensuite l'absence d'usines à proximité seront un écueil sérieux, les frais de transport devenant onéreux pour les producteurs. Les vallées du Lot et de la Dordogne pourraient seules obtenir un résultat intéressant.

Il signale un projet de culture du topinambour pour la distillation, en ce moment à l'étude, qui paraît plus appropriée à notre région.

Sur la proposition de M. Combes et de plusieurs membres, la Société décide d'envoyer le vœu suivant qui sera remis immédiatement au Conseil Général avec prière de le transmettre aux Pouvoirs Publics:

« La Société d'Agriculture du Lot, considérant qu'il n'est pas possible dans l'état actuel, avec les quantités insuffisantes de sulfates de cuivre qui sont expédiées, de procéder aux traitements antiphytiques de la vigne; »

« considérant que ce manque de cuivre compromet la récolte de 1916; »

« émet le vœu que le Conseil Général du Lot fasse, auprès des Pouvoirs Publics, toutes démarches utiles en vue de donner satisfaction immédiate aux besoins urgents de nos viticulteurs. »

M. Douaire fait remarquer que certains fabricants ont récemment réduit le dosage de leurs bouillies.

Il engage les acheteurs à vérifier le dosage qui doit toujours être indiqué sur les sacs d'une manière apparente.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

### Etat-civil de la ville de Cahors

Du 29 avril au 6 mai 1916  
NAISSANCE  
Andrieu Anne-Simone, à Lalbenque.

### Marriage

Faudry Marcel-Henri, employé de commerce et Masson Marceline, employée de commerce.

### Publications de Marriage

Brunet Joseph, garde républicain et Lafage Jeanne, robeuse.

Bertrand Paul, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne et Delteil Gabrielle, sans profession.

### Décès

Maury Jeanne, 22 mois, rue du Château-du-Roi, 12.

Bédou Pierre-Benoît-Paulin, relieur, 70 ans, rue Fondue-Haut, 33.

Dreuilhe Eugène, négociant, 58 ans, allées Fénelon, 1.

Courdesse Marianne, épouse Soulié, 74 ans, rue St-Marc, 5.

David Paul, tailleur, 36 ans, rue St-Barthélemy, 10.

### Liverton

Nécrologie. — Mme veuve Sagnès est décédée mercredi, 3 mai, à l'âge de 80 ans. A sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Foire du 2 mai. — La foire du 2 mai a été assez importante. Les cours étaient très élevés. Voici quelques prix pratiqués: Bœufs d'attelage, vendus de 1100 à 1650; agneaux, de 28 à 35 fr. pièce. Porcelets, de 2 mois 60 à 70 fr. Oisons, 2 à 8 jours, de 5 à 6 fr. Volaille 1 fr. le kilo. Œufs 1 fr. la douzaine. On trouve le prix des porcelets anormal.

### Saint-Céré

Abattoir. — Pendant le mois d'avril il a été abattu: Un bœuf, 85 veaux, 7 moutons, 27 agneaux, une vache et 8 porcs, soit 129 animaux qui ont produit 7.020 kilos de viande nette.

### Le Chant patriotique Belge « La Brabançonne »

Nouvelles paroles de M. Edmond Picard

L'éminent homme d'Etat, avocat, littérateur et poète belge Ed. Picard a publié cette nouvelle version de la « Brabançonne » que tous nos amis belges semblent vouloir adopter dès à présent.

Après des siècles d'esclavage, Le Belge sortant du tombeau, A reconquis par son courage Son nom, son sol et son drapeau. Et d'une âme héroïque et fière Parfois vaincu, jamais dompté, Il inscrit sur sa bannière: Le Roi, le Droit, la Liberté!

Avançons d'un pas énergique, Marchons de progrès en progrès; Qu'indestructible, la Belgique Rayonne, après les jours mauvais. Travaillons! Que le labeur donne A nos champs la fécondité Que le splendide des arts couronne Le Roi, le Droit, la Liberté!

Quand de cruelles destinées Ravageaient nos champs et nos toits; Quand, au choc sanglant des armées, Tintaient le tocsin des beffrois: Flamands, Wallons, sortant de terre, N'ayant qu'une Ame, ont arrêté Ceux qui profanaient par la guerre, Le Roi, le Droit, la Liberté!

O vous, objets de tant d'alarmes, Frères, morts au feu des canons, Alors que la Patrie en larmes Fut connaître à peine vos noms, Par la Gloire réparatrice Dormez, martyrs, groupe sacré, Qui sauva par son sacrifice Le Roi, le Droit, la Liberté!

Ame belge longtemps niée, Par des fils ingrats et sans foi,

Tu resplendis ressuscitée, Gloire à ceux qui croient en toi!

Par toi, leur vaillance affermie, Avec la force et la fierté A ramené dans la Patrie, Le Roi, le Droit, la Liberté!

O Belgique, ô terre bénie, A toi nos vœux, à toi nos bras, Et notre sang, mère chérie, Nous le jurons tous tu vivras! Puisse-tu toujours magnifique, Dans une infrangible unité, Chanter l'hymne patriotique: Le Roi, le Droit, la Liberté!

Edmond PICARD.

### BON CIDRE DE NORMANDIE

PUR JUS

Conduché — Cahors

Faïences, Porcelaines, Verreries, Cristaux

E. TAILLY

Boulevard Gambetta, 65, Cahors

Clôture définitive de vente, sans

majoration, malgré la hausse.

Boiseries état de neuf, pouvant con-

venir à diverses industries. Bonnes

conditions.

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

### DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 5 MAI (22 h.)

Le mauvais temps a gêné les opérations sur la plus grande partie du front, où l'on ne signale que des luttes d'artillerie.

A l'ouest de la Meuse, le bombardement a continué avec une violence croissante, au cours de la journée, sur le secteur de la cote 304.

Dans la région du bois d'Avocourt et du bois des Caurettes, bombardement moins violent mais continu.

A l'est de la Meuse, en Wœvre, activité moyenne de l'artillerie.

### Communiqué du 6 Mai (15 h.)

Dans la région de Lassigny, nous avons exécuté sur une tranchée allemande du bois d'Orval un coup de main qui nous a permis de faire des prisonniers et d'infliger des pertes à l'ennemi.

En Champagne, dans la région de Somme-Py, le tir de notre artillerie a endommagé une batterie allemande qui a dû cesser son tir.

En Argonne, hier soir, un coup de main dirigé sur un petit saillant de la ligne ennemie, à l'est de la route de Bénarville, nous a permis de pénétrer dans les tranchées allemandes.

Nous avons ramené des prisonniers et pris deux mitrailleurs.

A l'ouest de la Meuse, le bombardement ennemi, avec des obus de gros calibre et des obus à gaz suffoquants a continué hier et dans la nuit atteignant une violence inouïe dans le secteur de la cote 304 où nous avons évacué une partie de nos tranchées sur les pentes nord complètement bouleversées et rendues intenable par le tir de l'artillerie allemande.

Nos batteries ont riposté avec non moins d'énergie, enrayant toute avance de l'ennemi.

Au cours de la nuit UNE ATTAQUE ALLEMANDE dirigée sur les bois à l'ouest et au nord-ouest de la cote 304 A ÉTÉ REPOUSSÉE A LA BAIONNETTE.

Il se confirme que l'attaque ennemie lancée avant-hier contre nos positions nord de la cote 304 a été menée par une division fraîche qui a subi des pertes écrasantes.

Bombardement lent et continu sur notre ligne du Mort-Homme-Cumières.

A l'est de la Meuse, intense activité de l'artillerie dans la région de Vaux.

### Télégrammes particuliers

Paris, 5-5, 17 h. 50

### UN ZEPPELIN DÉTRUIT

De Londres: L'amirauté communique: Un zeppelin a été détruit par une de nos escadrilles de croiseurs légers au large des côtes du Slesvig.

Paris, 5-5, 23 h. 10

### La réponse allemande

La Note allemande est publiée ce soir. Il est difficile de l'analyser, mais il semble que l'Allemagne soit disposée à faire des concessions dans la guerre sous-marine, à condition toutefois que l'Angleterre diminue le blocus.

### SUR LE FRONT RUSSE

### Les Russes progressent

### L'ennemi attaque en vain

Sur le front de la Dvina, échange de tirs. Dans le secteur au sud du bourg de Kravo, un violent combat d'artillerie a eu lieu, qui s'est calmé dans la nuit du 4 au 5.

L'ennemi a effectué un tir violent d'artillerie sur le canal d'Oghinski, notamment dans la région du village de Valistehie.

Au sud-est de la gare d'Olyk, nos éléments ont progressé quelque peu et se sont consolidés sur le terrain occupé. Une contre-attaque ennemie, appuyée par un violent feu d'artillerie, n'a pas abouti.

De même sont restées sans succès des tentatives faites par d'importants groupes ennemis pour attaquer, en se couvrant de rafales de feu, nos tranchées dans la région du chemin de fer de Tarnopol à Pezerna.

### AU CAUCASE:

### Echec de toutes les tentatives Turques

Dans la direction de Baïbourt, nous avons repoussé une nouvelle tentative turque d'attaque d'un des secteurs de notre position.

Dans la direction d'Erzindjan, nos soldats ont envahi les tranchées ennemies, passé à la baïonnette de nombreux Turcs et fait prisonniers les survivants.

Nous avons repoussé toutes les attaques de nuit des Turcs dans la direction de Bitlis.

### LA NOUVELLE EMISSION de BONS MUNICIPAUX

A la suite d'une délibération du Conseil Municipal, le Préfet de la Seine a demandé aux Pouvoirs publics d'autoriser la Ville de Paris à émettre des nouveaux Bons Municipaux concourant d'une somme maximum de 300 millions de francs.

Cette autorisation ayant été accordée par décret rendu en Conseil d'Etat le 17 courant, la Ville de Paris procède, à partir du 2 mai, à l'émission de ces 300 millions qui comprennent une somme de 150 millions environ pour amortissement des Bons Municipaux déjà émis ou des obligations communales et pour des prêts à faire au département de la Seine et aux communes suburbaines.

En somme, il ne restera guère que 150 millions à inscrire pour augmentation de la dette municipale pendant l'exercice 1916 tout entier.

Il faut se souvenir, en effet, qu'en raison de la guerre, le budget de la Ville se trouve, pour l'instant, privé d'une partie de ses ressources, alors qu'il a à supporter l'augmentation de certaines dépenses d'assistance, et en résulte inévitablement un certain resserrement dans la trésorerie municipale qu'il est nécessaire cependant de maintenir toujours en état d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux.

Les nouveaux Bons, offerts au pair, ont leur intérêt, comme celui des Bons émis antérieurement, fixé à 5,25 0/0 pour ceux à 10 ans et à 5,50 0/0 pour ceux à 5 ans. Cet intérêt est net de toute retenue pour impôts ou timbre.

Ces Bons seront délivrés immédiatement contre espèces aux guichets de la Caisse Municipale.

C'est avec empressement que la clientèle ordinaire de la Ville de Paris se présente aux guichets qui lui est adressé, témoignant ainsi de sa confiance inébranlable dans la Victoire finale, dans le crédit